

LA LEGISLATION FUNERAIRE

Objet

Il s'agit d'appréhender les fondamentaux de la législation funéraire, des opérations funéraires et de la gestion des cimetières

Objectifs

- Appliquer la loi et la réglementation des opérations funéraires
- Connaître les obligations et pouvoirs de police du maire
- Maîtriser la gestion du cimetière

Public concerné

Agent d'état civil, agent en charge de la gestion des cimetières/tout agent souhaitant avoir les bases en matière de législation funéraire

Prérequis

Pas de prérequis

Contenu et outils pédagogiques

Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

Synthèse de stage

- Evaluation de la formation
- Attestation de la formation

Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

Dates de la formation

Cf le calendrier

Nombre de participants

Minimum : 7

Tarif inter

75 000 F CFP HT par stagiaire

Tarif intra

Sur devis

Intervenant

Myriam LEREAH
Juriste et formatrice

Lieux

22, route de la Baie des Dames Ducos – NOUMEA

Durée

3 jours (21 heures)

Le programme de la formation

INTRODUCTION : ENTRE DROIT ET SACRE

- Liberté des funérailles et ses limites
- Les enjeux : le respect dû aux défunts, la décence des funérailles, la protection de l'environnement et les aspects financiers
- L'obligation pour les collectivités de répondre aux nouvelles demandes : la place de la crémation

PARTIE I – LE CADRE JURIDIQUE

A – LES DIFFERENTS ACTEURS

- Le rôle du Préfet, de l'habilitation au diplôme...
- Le rôle du Maire
- Les entreprises et leurs équipements
- Le juge
- La place de la famille et la personne habilitée à pourvoir aux funérailles
- Le CNOF

B – L'ASPECT ADMINISTRATIF DES FUNERAILLES

- Le rôle du service État Civil et la déclaration de décès
- Les déclarations préalables et les autorisations concernant les opérations funéraires (le service extérieur)

C- LE CONTROLE DES OPERATIONS FUNERAIRES

- La police des funérailles : police nationale ou police municipale ou garde champêtre : surveillance et vacations...
- Le contrôle traditionnel du maire : ordre public ; sécurité, salubrité (gestion des déchets funéraires) tranquillité
- Le contrôle renforcé du Maire : respect dû aux défunts, respect dû aux familles

PARTIE II – LA GESTION DU CIMETIERE

A – LES TITRES DE CONCESSIONS

- Les différents titres et le terrain commun
- La durée et les tarifs, le renouvellement, la conversion
- Le logiciel de gestion

B – LES DIVERS EQUIPEMENTS NECESSAIRES

- La partie inhumation traditionnelle
- Le site cinéraire aujourd'hui
- Les autres équipements : caveau provisoire, ossuaire...

C – LA GESTION DE L'ESPACE DISPONIBLE ET LES REPRISES DE SEPULTURES

- Un impératif : avoir de l'espace disponible pour faire face aux nouvelles demandes d'inhumation
- Les solutions possibles
 - La reprise des sépultures : reprise en état d'abandon et reprise de concession échue non renouvelée
 - L'agrandissement du cimetière,
 - Création d'un nouveau cimetière,
 - Cimetière intercommunal ?
- La mise en place d'un plan de gestion du cimetière